



A l'attention des parents d'élèves des communes de Voisenon et de Montereau-sur-le-Jard

Voisenon, le 28 août 2020

Madame, Monsieur, Chers parents,

Le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a publié le 26 août 2020, arrivé dans les mairies de Voisenon et de Montereau-sur-le-Jard ce jour, **une mise à jour du protocole sanitaire définissant les règles essentielles à suivre** afin de préparer au mieux la rentrée scolaire.

Les équipes municipales et du syndicat scolaire ont œuvré avec les équipes éducatives pour préparer la rentrée scolaire du 1^{er} septembre 2020 en respectant les mesures sanitaires afin que vos enfants puissent apprendre dans les meilleures conditions possibles.

Face à la nouvelle carte déterminée par le Premier ministre indiquant la Seine-et-Marne comme département, en zone de circulation active du virus, Julien AGUIN et Christian HUS, respectivement Maires de Voisenon et de Montereau-sur-le-Jard **ont pris des arrêtés imposant le port du masque aux abords des lieux publics et notamment des écoles.**

Voici quelques informations essentielles à retenir :

Port du masque : le masque est obligatoire pour les élèves de plus de 11 ans et les adultes. Ainsi tout le personnel des établissements scolaires est désormais obligé de porter un masque. Les adultes aux abords des écoles doivent également porter un masque.

Gestes barrières : Une attention particulière est à accorder au lavage de mains. Celui-ci doit être effectué à l'arrivée dans l'établissement, avant chaque repas, entre chaque récréation et le soir avant de rentrer chez soi.

Distanciation physique : Elle n'est plus obligatoire mais est vivement recommandée avec port du masque impératif pour tous les élèves de plus de 11 ans et les adultes.

Désinfection des locaux et du matériel : Toutes les équipes respecterons à la lettre les consignes édictées par les instances gouvernementales.

Conditions d'accueil périscolaire : Elles se feront de manière habituelle sur les deux sites aux mêmes horaires.

Conditions de la pause méridienne : La restauration reprend son fonctionnement normal avec le respect du protocole en vigueur.

Entrée dans les bâtiments : L'entrée à l'école Constant Duport se fera devant les entrées de chaque classe conformément aux consignes de la Direction de l'établissement. L'entrée à l'école Jacqueline Auriol se fera à des horaires aménagés et communiqués par la Direction de l'établissement.

Conditions de ramassage scolaire : Le ramassage scolaire s'effectuera dans les mêmes conditions qu'avant la période de confinement et de déconfinement avec les mêmes règles que dans l'ensemble des transports en commun.

L'équipe du syndicat scolaire se tient à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires et reste mobilisé pour assurer le meilleur fonctionnement possible.

Nous souhaitons une excellente rentrée à vos enfants et nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président, Christian HUS

Le Vice-président, Benoît DUVEAU